

Mairie de Saint Jean de Losne Rue de la Liberté, 21170 Saint-Jean-de-Losne Tel: 03 80 48 19 19 www.stjeandelosne.fr



Mairie de Saint Usage 2 Place du 8 mai 1945, 21170 Saint-Usage Tel: 03 80 27 08 45 www.saint-usage.fr



15 bis Grande rue du Faubourg St-Michel 21250 SEURRE

Tel: 03.80.20.48.54 www.rivesdesaone.fr





CD 968, Rte de Dijon, 21170 Saint-Usage www.intermarche.com



1 Rond Point Des Sports, 21800 Quetigny Tel: 03.80.35.25.40 www.decathlon.fr

BONNA SABLA

Ecluse de Viranne, 21170 Saint-Jean-de-Losne Tel: 03 80 77 87 00 www.bonnasabla.com



Refresco

47 rue du 19 mars, 21170 Saint-Usage Tel : 07.67.32.31.22 contact@mckoncept.com www.mckoncept.com

SUIVEZ L'AVENTURE REFRESCO!

f in



8 Rue de l'Echelotte, 21170 Saint-Usage Tel: 03 80 41 28 84 www.controle-technique-st-usage.autosecurite.com



10 Rue nationale, 21170 Losne Tel: 03 80 39 28 12 www.cotejardinlosne21.com

ZI les Renardières, 21700 Nuits-Saint-Georges http://www.refresco.fr/





SC PAYSAGE

50 Grand Chemin de Charrey, 21170 Esbarres Tel: 06 26 30 92 88

Ze styl'



Rue de la Plucharde, 21110 Bretenière Tel: 03 80 79 20 12 www.brass3fontaines.fr





8 passage Montgolfier, 21700 Nuits-Saint-Georges Tel: 03 80 62 49 70 www.cassissium.fr



17 Rue nationale. 21170 Losne Tel: 03 80 29 01 46







Intermarche Sage

COURIR AU FIL DE L'EAU Dimanche 7 mai 2023



Saint Jean de Losne







http://asvbdjogging.fr



BONNA SABLA









Rives de Saône













Règlement

Article 1 - Conditions d'admission :

Les concurrents devront présenter une licence d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation.

Les autres compétiteurs devront fournir un certificat de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Les coureurs étrangers doivent se conformer à la législation française.

Course « Les Foulées » (10 km) ouverte uniquement à partir de la catégorie « Cadets ».

Course « Les Petites Foulées » (5 km) ouverte uniquement à partir de la catégorie « Minimes ».

Course du 2 km ouverte uniquement à partir de la catégorie « Benjamins ».

Attention: L'organisation décline toute responsabilité pour tout coureur participant à la course sous le nom d'une tierce personne. Le coureur non inscrit s'expose à des poursuites judiciaires (usurpation d'identité).

Article 2 - Inscription :

Compte-tenu du contexte sanitaire, il n'y aura pas d'inscriptions sur place.

Possibilité de télécharger le bulletin sur le site http://asvbdjogging.fr ou de s'inscrire en ligne sur https://chronometrage.com/

Les Foulées (10 km) : le droit d'inscription s'élève à 13 €

Les Petites Foulées (5 km) : le droit d'inscription s'élève à 8 €

Course jeune (2 km) : le droit s'inscription s'élève à 2 €.

Les chèques sont à libeller à : ASVBD JOGGING.

Aucune confirmation d'inscription ne sera envoyée ; la liste des inscrits sera disponible sur le site internet.

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le certificat médical ou présentation de la licence.

Les résultats seront consultables dès le lundi 8 mai au soir sur le site Internet (merci de remplir correctement le bulletin d'inscription)

Article 3 - Renseignements:

CHEVALIER Denis Tel: 03 80 39 71 70 — Email: marielinedenis100@yahoo.fr

Article 4 - Retrait des dossards : Dimanche 7 mai à partir de 8h30 - Salle polyvalente à St Jean de Losne

Article 5 - Parcours :

L'ensemble des parcours est accessible sur le site Internet http://asvbdjogging.fr.

Itinéraire : Communes de SAINT JEAN DE LOSNE, SAINT USAGE.

Distances: 10 km, 5 km et 2 km. Route, chemin de halage, passage pavé.

Article 6 - Sécurité et assistance :

Elle est assurée par un réseau de signaleurs, assistés par des équipes en VTT sur le parcours.

Tous les concurrents se doivent aide et assistance. Un médecin complète le dispositif de sécurité.

Attention: Le concurrent qui abandonne doit impérativement remettre son dossard soit au poste de ravitaillement, soit à un membre de

l'organisation. Il est formellement interdit de quitter la course sans prévenir l'organisation.

Article 7 - Ravitaillement: Il est prévu 1 poste de ravitaillement à mi-parcours et 1 poste supplémentaire en cas de forte chaleur.

Article 8 - Assurance :

L'épreuve est couverte par une responsabilité civile souscrite par l'organisateur. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants se s'assurer personnellement.

Article 9 - Récompenses

Récompenses aux premier(e)s de chaque catégorie et aux 3 premier(e)s au scratch. Lot à chaque participant.

Article 10 - Horaires des courses

9h30 : départ de la course jeunes (2km)

10h30 : départ des Foulées (10km) et des Petites Foulées (5km)

Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier les heures ci-dessus.

Article 11 - Droit à l'image :

Tout coureur ou son représentant légal autorise les organisateurs ou les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître. L'organisation prendra des photos des participants durant l'épreuve ; ces dernières seront accessibles gratuitement sur le site Internet de la course (http://asvbdjogging.fr)

Article 12 - Challenge de l'Etoile : Tout coureur du 10 km ou du 2 km sera classé dans le Challenge de l'Etoile

(Voir règlement sur : http://www.cdchs21.fr/challengedeletoile.html)

Article 13 - Déroulement de la course :

Sur le parcours de la course, les accompagnateurs sont interdits. Pour le 10km, un pointage à mi-parcours sera effectué,

Important: Un participant qui est pris en train de jeter des papiers, ou tout autre chose, entraîne sa disqualification.

En cas de force majeure (intempérie, travaux de voiries ...), les organisateurs se réservent la possibilité de changer les distances, les parcours ou d'annuler et de prendre toutes les décisions dans les cas non prévus au règlement.

Parking, WC, douches, buvette.

Article 14

Tous les points non prévus par le présent règlement sont du ressort exclusif du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.



Dimanche 7 MAI 2023 **COURIR AU FIL DE L'EAU**

"Challenge de l'étoile 2023"

Départ et arrivée salle polyvalente 21170 SAINT JEAN DE LOSNE. Récompenses par catégorie et à chaque participant!



Retrait des dossards le 7 mai à partir de 8h30, Salle polyvalente à St Jean de Losne.

Retrait des dossards 30 minutes avant le départ de chaque course.

Pas d'inscriptions sur place

Cadre réservé N° de Dossard

Bulletin à poster avant le 4 mai 2023 accompagné du règlement à l'ordre de ASVBD JOGGING, adressé à Bernard SAGRANGE - 21 rue Grangier 21250 MONTMAIN

Renseignements:	
Denis CHEVALIER : tel 03 80 39 71 70 - Email : ma	rielinedenis 100@yahoo.fr
Règlement disponible sur le Site internet : http://	/asvbdjogging.fr
××	××
Nom :	Prénom :
Sexe ☐ M ☐ F Nationalité :	Date de naissance :/
Je déclare être :	
☐ Licencié N° de licence / Fédération :	
	non contre-indication à la course à pieds en compétition de
moins d'un an ou sa copie certifiée conforme.	
Club ou Association :	
• 1	
Code Postal : Ville :	
Courriel :	Tel :
* Je m'inscris aux Foulées (10km) — dép	part 10h30 □ 13 €
* Je m'inscris aux Petites Foulées (5km) — dép	part 10h30 □ 8 €
* Je m'inscris à une Course Jeune:	
9h30 : Benjamin - né en 2010 et 2011 (2 l	km) □ 2 €
Minime - né en 2008 et 2009 (2 kn	n) □ 2 €



Je reconnais avoir lu le règlement, Date et Signature :

"Challenge de l'étoile 2023"

AUTORISATION PAREN	ITALE	
demeurant	n fils - ma fille	
et agissant en qualité de pere - mere, autorise mor à participer à la course « Courir au Fil de l'eau » Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.		Signature :
, NSVRD JOGGING – Saint Jean de Losne – Contact : Denis Chevalier		-